

focus 8/10
Décembre

Biodiversité et vert urbain: des éléments-clés pour la ville de demain

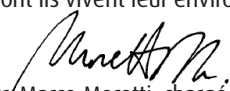
Beaucoup de gens pensent que les villes sont des endroits sans biodiversité et sans nature. Beaucoup pensent aussi que les besoins de la population urbaine ne sont pas compatibles avec ceux des animaux et des plantes. Mais les analyses scientifiques montrent une réalité bien différente: les villes européennes sont même des hauts lieux de biodiversité! Mais la population en est de plus en plus consciente. En Suisse, un récent projet du Fonds National (PNR 54) a montré que, même dans les grandes villes, la faune et la flore sont aussi riches que hors de la ville. On compte ainsi quelque 600 animaux et 1200 plantes différentes dans la seule ville de Zurich, soit deux fois plus que dans les campagnes environnantes. Raison à cela: de nombreuses espèces ont fui les régions connaissant une agriculture intensive et se sont réfugiées dans les villes.

La nature et la biodiversité rendent de précieux services à la société urbaine. Elles permettent par exemple de filtrer les matières nocives, de récupérer les eaux de pluie, d'obtenir un certain rafraîchissement lors des journées de canicule ou encore d'éduquer la population à l'importance de l'environnement. Les études montrent aussi qu'une biodiversité riche va de pair avec un sentiment de bien-être dans la population. Selon les enquêtes les plus récentes, les habitants des villes donnent la priorité, dans les éléments qu'ils apprécient, aux aspects «verts» qui sont aussi importants pour la biodiversité urbaine. Il s'agit en l'occurrence d'espaces verts diversifiés et riches en struc-

tures qui ne restreignent ni les mouvements ni la liberté individuelle des citoyens. Ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives en vue d'un dialogue constructif entre les autorités locales, les urbanistes et tous les responsables des espaces verts municipaux. Et grâce à ce dialogue, il sera possible de prendre des mesures appropriées pour un développement urbain durable.



L'année internationale de la biodiversité se termine. Elle a permis de montrer clairement que la biodiversité doit être bien mieux intégrée dans tous les processus de développement, économique et sociaux. C'est le cas dans l'accord sur la biodiversité de Nagoya ou dans le projet de stratégie nationale pour la biodiversité. Etant donné l'urbanisation croissante en cours dans le monde, la capacité des villes à réagir de façon dynamique aux changements globaux pour répondre aux besoins de la population sera décisive. Un élément central de cette réaction sera la mise en équilibre de l'évolution du bâti et de la qualité des espaces verts. Le bien-être de la population et la biodiversité deviendront des indices de succès. L'avenir de l'aménagement du territoire passe par les espaces urbains. C'est dans ces 7% du territoire national que 80% des habitants vivent et travaillent. Les décisions qu'ils y mûrissent sont fortement influencées par la façon dont ils vivent leur environnement.

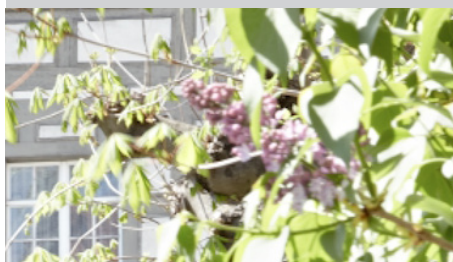

Dr. Marco Moretti, chargé du projet BiodiverCity,
Institut fédéral de recherches SLF, Bellinzona

Chère lectrice, cher lecteur,

La biodiversité, un thème pour l'Union des villes suisses? Et bien oui, car non seulement les villes abritent une faune et une flore importantes, mais la présence de ces dernières est aussi un facteur essentiel de la qualité de vie urbaine. Cela peut paraître surprenant mais, de fait, la biodiversité n'est pas moindre dans les villes que dans les zones environnantes. Le thème valait donc une édition de «focus», au moment où l'année internationale de la biodiversité s'achève.

Nous vous remercions, chère lectrice, cher lecteur, pour votre intérêt et nous vous souhaitons de très belles fêtes et une très bonne nouvelle année!

La rédaction de «focus»



Sommaire

Biodiversité et vert urbain: des éléments-clés pour la ville de demain	1
«S'engager pour la biodiversité: il suffit de le vouloir»	2
Encourager la biodiversité pour plus de qualité de vie en ville	3
Retour à la session d'hiver, consultations	4
Poursuite de la CTA, La ville sociale,	
Questions de migration	5
Agenda	6

«S'engager pour la biodiversité: il suffit de le vouloir»

René Longet, conseiller municipal de la ville d'Onex (GE)



Comment jugez-vous la biodiversité dans votre ville, située à quelques minutes de Genève?

La Ville d'Onex, avec ses 17 500 habitants, présente un vaste éventail d'aspects du territoire: zone d'habitat collectif, zone d'habitat individuel, espaces de loisirs, parcs, forêts... Depuis 2006, nous menons un recensement périodique de l'avifaune en tant qu'indicateur de biodiversité. Celle-ci est encore assez bonne, mais fragile; elle nécessite de prendre soin par exemple des sous-bois, des haies, des allées de chênes, des vieux arbres, de réfléchir à ce qu'on plante... Comme nous sommes attentifs à ces points, j'ai bon espoir.

Dans quel sens la biodiversité est-elle importante pour les villes?

La biodiversité ne saurait se préserver que par des réserves naturelles, mais a besoin d'aménagements dans tous les types d'affectations: agriculture, loisirs, terrains bâtis denses, zones villas et même sites industriels, comme le montre l'action exemplaire de la Fondation Nature & Economie. Il y a de la place partout pour la biodiversité et cette prise de conscience de l'importance de la manière d'aménager les espaces dans les zones urbanisées est essentielle. Pouvoir admirer un papillon dans une prairie fleurie n'a pas de prix.

Quelles activités la ville d'Onex a-t-elle développées dans ce domaine? Dans quel but? Est-ce qu'il faut des ressources financières supplémentaires?

Ce n'est pas, en premier lieu, une question d'argent. L'important, c'est l'état d'esprit et la connaissance. Comme un peu partout, les premières actions à Onex se sont passées de manière empirique, et à travers des personnes particulièrement motivées: plantation de haies, aménagement d'un verger à espèces anciennes, adhésion à FSC et aux amis des forêts anciennes, sentiers didactiques réalisés avec les écoles, plan de gestion des forêts (nous sommes propriétaires de 16 ha de forêts) chantier d'entretien avec débardage au cheval... Dans l'habitat individuel, sur plus de 800 propriétaires, 90 ont signé la Charte des jardins – le plus fort taux de Suisse! Dans l'habitat collectif, un effort est demandé aux propriétaires immobiliers et la commune soutient les plantages et la valorisation des balcons comme lieux de vie.

Quelles priorités avez-vous définies dans vos «Principes de gestion de la biodiversité dans les espaces verts communaux»?

Ce document marque le passage du ponctuel au normatif. Il détaille par exemple le choix des espèces pour les plantations et les pratiques d'entretien (produits de traite-

ment, prairies extensives, perméabilité des sols, etc).

Dans quelques jours s'achève l'Année internationale de la biodiversité. Un bilan?

Penser biodiversité ne doit pas être un à-côté mais un des repères fondamentaux de tout gestionnaire d'un territoire. L'année a certainement contribué à légitimer cet enjeu comme élément de politique publique et de la responsabilité de chacun: nous ne sommes pas seuls sur cette Terre et chaque espèce a sa place dans la chaîne de la vie.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la stratégie nationale pour la biodiversité envisagée par la Confédération?

Toujours expliquer le pourquoi et le comment, répandre les bonnes pratiques, adapter les réglementations, stimuler et soutenir financièrement, ne pas faire oublier le thème, y compris dans sa dimension internationale, par exemple dans la politique d'achats.

A quoi ressemblera Onex dans 20 ans?

Bien avant 20 ans, le réflexe biodiversité sera une évidence et les habitants auront l'occasion d'un contact quotidien avec notre faune et flore locale. Bien sûr ce n'est pas le seul défi: intégration, emploi, formation, mobilité, sécurité, propreté sont autant d'enjeux-clés. J'aimerais ajouter que ce qui est fait à Onex peut être fait partout. Il suffit de le vouloir.

René Longet, conseiller administratif d'Onex

René Longet, né en 1951 à Genève, licencié en lettres, est depuis 1999 membre de l'exécutif de la Ville d'Onex et responsable des infrastructures, bâtiments, espaces extérieurs, déchets, énergie, sports. Il a été maire d'Onex cinq fois. Le socialiste a siégé au conseil national (1982-1991) et au Grand Conseil du canton de Genève (1993-1999). Il a été également membre de la délégation suisse aux Sommets mondiaux du développement durable à Rio et à Johannesburg.

Encourager la biodiversité pour plus de qualité de vie en ville

Karin Hindenlang Clerc, directrice de «Promotion de la Nature», ville de Zurich

Les villes sont des hauts lieux de la biodiversité. C'est pourquoi elles portent une responsabilité particulière pour son encouragement, mais aussi pour sa sauvegarde. La diversité biologique et le développement de la ville ne sont pas antagonistes, au contraire: la direction «Grün Stadt Zürich» s'engage depuis plusieurs années pour la création d'espaces libres à la grande diversité, qui sont des oasis de qualité de vie pour les habitants et pour la nature.

Les villes abritent une grande diversité de plantes et d'animaux. On en avait déjà fait le constat dans les années 80 dans des villes d'Europe centrale comme Berlin, Munich ou Vienne. A Zurich, la présence de 1200 espèces de plantes et de fougères est attestée et nous estimons que près de 16 000 espèces animales vivent en ville. Une cartographie toute récente décrit plus de 120 types de biotopes différents offrant un cadre de vie à ces espèces et à ces plantes. Une des raisons principales de ce haut degré de biodiversité réside dans la diversité des espaces urbains et de leurs utilisations.



Biodiversität
Reichtum für Zürich

2010 – Internationales Jahr der Biodiversität

Développement qualitatif

Les espaces urbains se développent actuellement très vite. En ville de Zurich, on planifie de nouvelles constructions chaque jour. Le besoin en nombre de mètres carrés habitables est estimé à plus de 50 m² par personne. Le sol est donc devenu un bien rare et précieux. Cette dynamique donne la chance d'améliorer constamment la qualité de l'habitat, en tant que lieu de séjour pour les êtres humains mais aussi pour la biodiversité. «Grün Stadt Zürich» s'efforce depuis dix ans de maintenir des espaces diversifiés pour les habitants et pour la nature sur le territoire de la ville. En 2006, le «livre vert de la ville de Zurich» contenant les objectifs des dix prochaines années a été adopté.

Conseils et entretien

Nous disposons d'une vaste palette d'instruments et de projets pour encourager la biodiversité. Grâce à un inventaire des objets à protéger, des surfaces de remplacement sont créées lorsqu'un projet de bâtiment est approuvé dans une zone protégée. Les architectes

et les maîtres d'ouvrage sont conseillés pour concevoir les espaces extérieurs de nouvelles maisons de telle sorte qu'ils soient attractifs pour les habitants tout en ayant une valeur écologique élevée et en n'exigeant pas des frais d'entretien exorbitants. Nous disposons de lignes directrices, de standards de qualité et de listes de contrôle. Une collection d'exemples réussis aide à mettre en œuvre des mesures de compensation écologique. C'est le cas d'espaces verts sur les toits, d'aides à la nidification pour les oiseaux et de concepts d'environs naturels pour les bâtiments. On peut créer des prairies naturelles, des surfaces brutes et des haies. Il y a aussi des projets comme «10 000 arbres fruitiers pour Zurich» qui promeuvent des espaces de vie bien précis tout en sensibilisant la population à leur importance. Les enfants, comme les adultes, peuvent en outre se former dans des «écoles de la nature», ce qui fait progresser la compréhension et la conscience de la valeur de la nature, mais aussi les compétences pour la soigner au mieux dans un contexte urbain. Toutes ces mesures contribuent à un développement durable de notre société.

Un atout pour l'économie, la société et l'environnement

Encourager la biodiversité en ville n'est donc pas seulement veiller à ce que le plus de surfaces possibles soient disponibles et proches de la nature et à créer des biotopes structurellement riches et des corridors de liaison entre eux. Encourager la biodiversité, c'est aussi augmenter la qualité de vie des habitants en mettant à leur disposition des espaces verts, mais aussi des espaces d'habitat et de travail diversifiés. Avoir la nature devant sa porte, pouvoir bouger, se reposer et se détendre au milieu de la ville sont des aspects très importants pour l'attractivité d'un endroit. De plus, l'entretien de surfaces le plus naturelles possible est moins cher et suscite

moins d'émissions nocives que l'entretien d'espaces extérieurs stériles et monocordes. Selon une enquête menée auprès des habitants, les Zurichoises et les Zurichois considèrent du reste qu'une grande diversité de plantes et d'animaux est très importante et qu'elle contribue à l'enrichissement de leur qualité de vie.

La biodiversité de la Confédération pour les villes

La Confédération fera connaître sa stratégie de biodiversité en 2011. Selon les connaissances actuelles, la biodiversité dans les villes n'y joue qu'un rôle marginal. Etant des hauts lieux de la biodiversité, les villes devraient se voir accorder des instruments d'action spécifiques pour l'espace habitable. Des buts et des mesures efficaces doivent être formulés. Il faut ainsi stabiliser le degré de disparition des surfaces au moyen de valeurs cibles, de références et d'incitations pour les surfaces temporaires telles que friches, grâce au soutien et à l'accompagnement des particuliers et des entreprises de même que grâce à la création d'espaces de nature au sein même des habitations.

L'année internationale de la biodiversité est en train de s'achever. Notre engagement pour une ville où il fait bon vivre va se poursuivre car la biodiversité est une richesse pour les êtres humains et pour la nature.

Karin Hindenlang Clerc



Karin Hindenlang Clerc (45 ans) dirige le secteur «Promotion de la nature» et est membre de la direction de «Grün Stadt Zürich». Biologiste de formation, elle a élaboré la campagne «Biodiversité – une richesse pour Zurich» dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité 2010.

Retour sur la la session d'hiver

Les Chambres fédérales ont traité principalement du budget de la Confédération, mais aussi de dossiers de politique des transports et du premier paquet de mesures de la 6^e révision de l'AI (révision 6a), pour ce qui est des thèmes importants pour les villes. Le budget prévoit un déficit de 646 millions de francs, soit 52 millions de plus que dans le projet du Conseil fédéral. Les parlementaires ont en effet augmenté les subsides pour le lait transformé en fromage de 45 millions de francs. Dans le domaine des dépenses extraordinaires, le Conseil des Etats a approuvé le versement de 850 millions de francs dans le fonds d'infrastructure.

Plus de moyens financiers pour le rail

Le Parlement a approuvé 3,462 milliards de francs en faveur des CFF et 1,279 pour les compagnies ferroviaires privées au titre d'entretien des infrastructures pour les années 2011 et 2012. Le besoin de rattrapage avéré a conduit les Chambres à augmenter ces crédits de 140 millions (CFF), respectivement de 59 millions

(compagnies privées). Sans opposition, le Parlement a aussi approuvé un crédit-cadre de cautionnement pour les transporteurs ferroviaires privés. Grâce à cela, ceux-ci pourront acquérir leur nouveau matériel roulant aux mêmes conditions que les CFF.



Encouragement du logement et gígaliners

Le Conseil national a approuvé le nouveau crédit-cadre de 1400 millions de francs pour le cautionnement des emprunts de la Centrale

d'émission (CCL) pour le financement de l'habitat d'utilité publique. Un premier pas est donc franchi vers la continuation de cet instrument très précieux aux yeux des villes et des communes. Le Conseil national a également accepté une motion du Conseil des Etats s'opposant à l'arrivée de camions «gígaliners» sur les routes suisses. Le Conseil fédéral est chargé de limiter dans la loi la longueur maximale des camions à 18,75 mètres.

Questions ouvertes dans la 6^e révision de l'AI

Après un long débat, le Conseil national a approuvé le premier paquet de mesures de la 6^e révision de l'AI. En l'état, pour les villes, de nombreuses questions restent ouvertes. Les objectifs ambitieux définis pour la réintégration professionnelle ne seront pas atteints si l'on ne fixe pas des quotas d'engagement de personnes bénéficiaires d'une rente aux grandes entreprises. De plus, le réexamen des rentes des personnes souffrant de douleurs chroniques risque d'avoir des conséquences sociales.

Procédures de consultation

Pas de disposition constitutionnelle relative à la desserte de base

Faut-il inscrire une disposition générale sur la desserte de base dans la Constitution fédérale? L'Union des villes suisses répond par la négative. Selon elle, un tel article est superflu et inutile. Inutile, car ce texte aurait, avant tout, un caractère déclamatoire et n'aurait aucun effet. Superflu, car la desserte de base est déjà ancrée, constitutionnellement, dans les différentes dispositions concernant des domaines particuliers. L'UVS n'est en outre pas favorable à l'inscription, dans la Constitution fédérale, d'articles indéfinis et non justiciables.

Divergences quant aux zones environnementales

En Suisse, la population des villes subit de plein fouet les effets des gaz nocifs émis par le trafic routier. C'est pourquoi l'UVS salue l'intention du DETEC de prendre de nouvelles mesures pour améliorer la qualité de l'air. L'efficacité de zones environnementales, telles que proposées par le Département, et les mesures afférentes sont toutefois appréhendées de façon différente par les villes. Les grandes

villes saluent la création de bases légales pour l'instauration de zones environnementales car elles y voient un instrument permettant d'accélérer le renouvellement de la flotte des véhicules, ce qui aura des conséquences positives sur la qualité de l'air. Les villes plus petites en revanche estiment que la dépense sera trop élevée en regard des possibles retombées positives. De plus, elles craignent que le trafic ne se déplace dans les zones situées en dehors des zones environnementales.

La politique de la drogue concerne les villes

La politique de la drogue concerne aussi, toujours, les villes. Il y a deux ans, l'UVS s'est engagée en faveur de la nouvelle Loi sur les stupéfiants et soutient aussi les différentes ordonnances d'application. Les dispositions concernant le cannabis devraient cependant être rédigées de façon à rendre possible les essais pilotes de vente sous contrôle qui sont envisagées dans plusieurs villes. L'ordonnance devrait en outre mieux tenir compte de l'important rôle joué par les villes et les communes en matière de prévention et elle devrait prévoir la participation des instances

communales au sein de la Commission fédérale pour les questions liées à l'addiction.

Améliorer la prise en charge extrafamiliale des enfants

Signe que le premier projet contenait plusieurs dispositions pour le moins problématiques, un nouveau projet d'Ordonnance sur la prise en charge extrafamiliale d'enfants (OPEE) a été envoyé en consultation quelques mois seulement après la première consultation. L'Union des villes suisses salue les modifications apportées et soutient la direction générale de l'ordonnance, car fournir un cadre unifié à la prise en charge extrafamiliale des enfants est une bonne chose. Mais il serait judicieux de prévoir deux ordonnances différentes pour la prise en charge de jour et pour la prise en charge continue. Cela permettrait d'assurer une plus grande transparence et de mieux tenir compte de ces deux formes d'accompagnement. Malgré des assouplissements concernant la prise en charge de jour, le nombre de dispositions à respecter reste très élevé. Beaucoup d'éléments ne doivent pas être réglés dans une ordonnance fédérale.

Un «oui» clair à la poursuite de la CTA

Lors de sa dernière séance, le Comité de l'Union des villes suisses s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la continuation de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA). L'UVS estime que la conférence est un instrument incontournable et extrêmement important. Elle soutient expressément la poursuite de la CTA en tant que conférence d'agglomération. Il s'agira de déterminer, dans le cadre du programme de travail à partir de 2012, comment les espaces ruraux peuvent être intégrés de façon adéquate dans la collaboration tripartite. Pour l'Union des villes suisses, la collaboration entre les niveaux institutionnels doit être renforcée dans tous les espaces fonctionnels. Ce principe vaut tant pour les régions de campagne que pour les régions urbaines. Mais, étant donné l'urgence à agir dans les zones urbaines, il s'impose de donner la priorité aux agglomérations dans le travail de la CTA, et cela d'autant plus que les espaces ruraux disposent déjà d'organes de politique régionale adéquats.

Conférence sur «La ville sociale» de l'Initiative des villes: Politique sociale

«Ville sociale – enjeux stratégiques»: c'était le thème de la Conférence d'automne de l'Initiative des villes: Politique sociale, qui s'est tenue le 26 novembre à Bâle. La ville sociale «idéale» garantit la qualité de vie et du lieu, de même que son développement permanent, pour tous. Pour que cela soit possible, il faut mettre en œuvre une perspective transsectorielle et prendre des mesures répondant à des objectifs précis. Leur mise en œuvre doit se faire de façon coordonnée et ne pas seulement être guidée par des principes sociaux, mais aussi par des critères d'urbanisme, de santé et de formation. Deux experts allemands ont présenté à Bâle des idées de développement urbain intégré visant à envisager les défis à relever pour aller vers une «ville sociale» de façon globale et non sectorielle. Les responsables des affaires sociales des villes suisses ont de leur côté, dans des exposés et lors d'une table ronde, expliqué comment elles et ils cherchent à réaliser la ville sociale dans leur travail politique quotidien.

www.staedteinitiative.ch

Participer à la discussion sur les questions de migration

Des représentants de l'Union des villes suisses, de l'Initiative des villes: Politique sociale et de la Conférence des directrices et des directeurs de police des villes suisses (CDPVS) ont été reçus par l'Office fédéral des migrations pour se présenter. Les villes demandent à être mieux intégrées dans les décisions importantes de la politique des étrangers. Elles ont proposé d'apporter leurs connaissances dans ce domaine. Cela vaut aussi pour la mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi.

Les villes font partie du Comité nationale de pilotage CII

L'engagement soutenu des villes dans les questions de politique sociale porte ses fruits. Les conseillers fédéraux Didier Burkhalter et Johann Schneider-Ammann ont décidé d'inviter les villes à siéger au sein du Comité national de pilotage de la collaboration interinstitutionnelle (CII). C'est le président de l'Initiative des villes: Politique sociale, le Zurichois Martin Wasser, qui assurera le mandat. La CII vise à intensifier la collaboration interinstitutionnelle, surtout entre les assurances chômage et invalidité et l'aide sociale. Des institutions telles que assurances accidents, chômage et perte de gain seront aussi prises en compte. Des conditions cadres pour l'amélioration de l'intégration professionnelle doivent être élaborées. L'organe compte encore des représentants des cantons, du seco, de l'Office fédéral des assurances sociales et de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Les villes sont également présentes dans le deuxième organe de la CII, le Comité national de développement et de coordination.

Brèves

Acheter de façon responsable avec le «compas durabilité»

Une nouvelle plateforme internet fournit des informations détaillées sur les meilleures manières de réaliser des achats respectant les principes du développement durable. Elle s'adresse aux responsables des achats des collectivités publiques mais aussi des PME. La plateforme abrite une banque de données fournissant des informations concernant les normes environnementales et sociales, des conseils pratiques pour acheter de manière durable, des éclairages sur des thèmes d'actualité relatifs à la durabilité ainsi que des exemples de la pratique. Elle sera présentée officiellement lors d'une manifestation du Secrétariat à l'économie (seco), le 19 janvier 2011. Informations: www.kompass-nachhaltigkeit.ch

Forum Swiss eGovernment 2011

Les besoins des citoyens et de l'économie pour des prestations et des services de qualité sur internet ne cessent de croître. L'offre n'est pas toujours à la hauteur. Les solutions innovatrices sont toujours recherchées pour compenser les ressources limitées en financement et en personnel. Les nouvelles perspectives ouvertes par les canaux de communication que sont Facebook, Twitter et les blogs en sont-elles aussi pour le eGovernment? Comment les administrations peuvent-elles utiliser ces plateformes sociales? Quels en seraient les critères?

Le Forum Swiss eGovernment se penchera sur ces questions, et bien d'autres encore, les 8 et 9 mars 2011 à Berne. L'UVS en assure le patronat.

Informations: www.infosocietydays.ch



Agenda

Union des villes suisses UVS

25 / 26 août 2011

Journée des villes 2011 à Neuchâtel et Peseux – **à retenir!**

Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses CDPVS

12 / 13 mai 2011

Assemblée générale à Lausanne

Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Initiative des villes en matière de formation: Ecole obligatoire

28 janvier 2011

Assemblée de printemps à Lucerne

Renseignements: Urs Purtschert, téléphone 041 208 82 36, info@staedteinitiative-bildung.ch

Divers

6 / 7 janvier 2011

12^e Conférence nationale sur la promotion de la santé à Davos

Renseignements: www.gesundheitsfoerderung.ch, téléphone 055 442 91 02, mlcons@bluewin.ch

19 janvier 2011

Aménagement sans ménagement: Conférence nationale sur l'aménagement territorial et urbain orienté vers l'ensemble des porteurs d'enjeux à Berne

Renseignements: Sociolution, téléphone 031 961 46 47, info@sociolution.ch

25 / 26 janvier 2011

2^e Forum suisse de la mobilité électrique à Lucerne

Renseignements: Académie de la mobilité, Sybille Imesch, téléphone 031 380 12 09, simesch@tcs.ch

8 / 9 mars 2011

Forum Swiss eGovernment à Berne

Renseignements: www.infosocietydays.ch, barbara.imboden@infosocietydays.ch (patronage Union des villes)

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6

Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren, Roman Widmer, Sara Zopfi.

Photos: Rolf Siegenthaler, Laurent Guiraud/Edipresse (page 2), Services du Parlement (page 4).

Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch

Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch